Université Paris Cité

Concevoir et mettre en œuvre une intervention sociale individuelle et/ou collective

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 27 mars 2023